

PRISE EN CHARGE DE LA GROSSESSE ET DU POST PARTUM



Réf :

Objectifs

Prise en charge :

- de l'appareil locomoteur et de ses pathologies durant grossesse et post partum. (Lombalgies, cervicalgies dorsalgies, symphyse pubienne, sacrum, coccyx).
- des dysfonctions de la sphère pelvienne : pesanteur pelvienne, disynergies abdomino pelvienne, incontinence urinaire d'effort. Prévention des hernies et vergetures.
- de la douleur périnéale du post partum.

La prise en charge kinésithérapique de la grossesse et du post partum est une approche pratique de techniques manuelles et d'exercices posturaux qui permettent une normalisation du schéma postural, respiratoire et émotionnel et le maintien d'une physiologie adaptative à un changement concernant le corps de la femme.

Un bilan va analyser la posture, la respiration, le diaphragme qui est souvent hypertonique la sangle abdominale et sa compétence, le plancher pelvien et ses synergies musculaires, la gestion des pressions abdominales. Pour la grossesse l'on va insister sur la posture, la respiration totale, la proprioception, prévenir et traiter le mal de dos, les troubles circulatoires, digestifs.

Pour le Post Partum le projet est d'obtenir une récupération optimale ventre et périnée, retrouver sa silhouette et sa posture. Le protocole thérapeutique associe la respiration globale, les chaînes musculaires, des trigger point d'équilibration. Mais aussi une gymnastique abdominale proprioceptive en aspiration viscérale avec une notion d'auto rééducation.

- Objectif 1 : Connaissance de la physiologie et physiopathologie de la grossesse.
- Objectif 2 : Connaissance de la physiologie et physiopathologie du post partum
- Objectif 3 : pratiquer un bilan précis postural, respiratoire, myofascial, de gestion des pressions qui va orienter les actions thérapeutiques.
- Objectif 4 : les outils thérapeutiques
- Objectif 5 : Synthèse thérapeutique. Traiter avec efficacité les pathologies courantes rencontrées en pratique quotidienne : algies vertébrales, disynergies musculaires, hypotonie, hypertonie, pathologies posturales, incontinence urinaire, ptoses d'organes, troubles circulatoires. L'importance de la prévention et de l'auto rééducation
- Objectif 6 : Connaître les contre-indications de cette thérapie durant la grossesse et le post partum

Programme

Intervenant

Cf. programme ci-joint

Alain MARZOLF
 Masseur-Kinésithérapeute,
 Enseignant IFMK Montpellier

Niveau

Méthodes

Public concerné

Acquisition de connaissances et de techniques immédiatement applicables.

Cours théoriques – Stages pratiques.

Masseurs-kinésithérapeutes
 Cadres de Santé
 20 participants maximum

Durée

Dates

Coût

Nbre ½ journées : 4
 Nbre d'heures : 14
 Théorie : 4h30 - Pratique : 9h30

17 & 18 novembre 2018

Samedi : 9h-12h30 – 14h-17h30
 Dimanche : 9h-13h – 14h-17h

480 €

Lieu

IFMK - CHU Bellevue – Plan des 4 Seigneurs – 1, place Jean Baumel - 34295 Montpellier Cedex 5

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Responsable

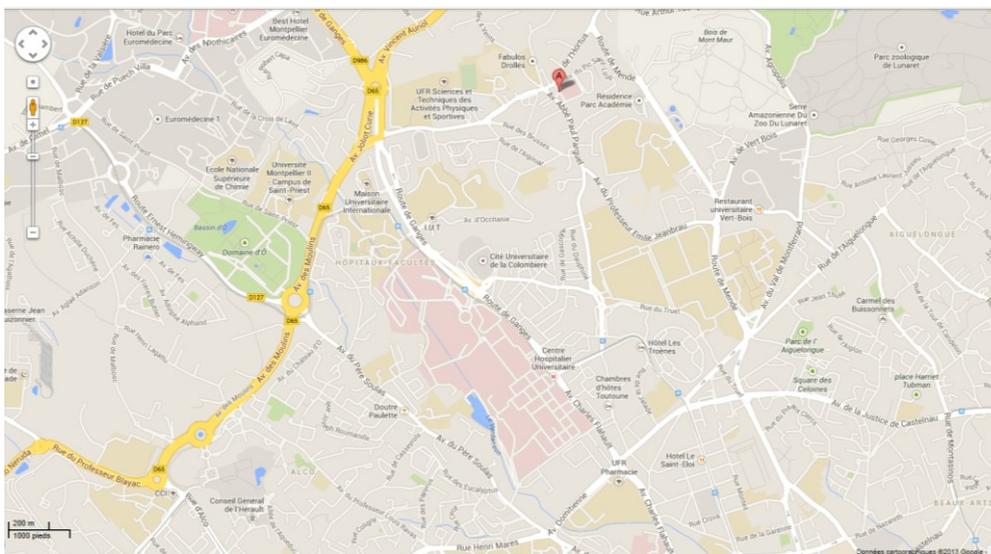
M. ROUVIERE Frédéric, Cadre de Santé et Directeur de l'Institut de Formation en Masso-Kinésithérapie de Montpellier.

Intervenants

Professeurs, Médecins, Cadres de Santé, Masseurs-kinésithérapeutes et Professionnels de Santé vous proposent des formations complémentaires à la formation initiale en Masso-kinésithérapie.

Lieu

Institut de Formation en Masso-Kinésithérapie - CHU Bellevue – Plan des 4 Seigneurs – 1, place Jean Baumele - 34295 Montpellier Cedex 5



Source Google maps

Le stationnement sur le parking de l'Institut étant **interdit**, nous vous prions de bien vouloir vous garer à l'extérieur du CHU.

Comment s'inscrire

- en utilisant le bulletin d'inscription ci-joint accompagné du règlement.
La limite d'inscription est fixée à 3 semaines avant le début du stage. Les inscriptions seront prises en compte par ordre d'arrivée accompagnées de leur règlement. Les sessions sont organisées sous réserve d'un nombre suffisant de participants et la plupart sont limitées à 20 participants.

Renseignements divers :

- par mail : epk@epkmontpellier.fr
- par téléphone : 04 99 23 23 00

Annulation

- plus de 20 jours avant la date de début du stage : remboursement du chèque moins les frais de dossier (10%)
- moins de 20 jours avant la date de début de stage : remboursement 50%
- le jour du stage ou le stage commencé, il n'y aura pas de remboursement.

Si le nombre de participants est insuffisant, l'E.P.K. se réserve le droit d'annuler un stage 15 jours avant sa date de début : remboursement des frais d'inscription.

Quel financement ?

- pour les libéraux :
 - la contrepartie de l'obligation annuelle de Développement Professionnel Continu (DPC) est la prise en charge de la formation et une indemnisation du praticien par l'ANDPC dans la mesure des fonds disponibles. **Certaines** de nos formations **sont** éligibles à l'ANDPC.
Renseignements : www.ANDPC.fr
 - par ailleurs, **certaines** formations bénéficient d'une prise en charge par le FIF PL. Cette demande doit être effectuée sur le site : <http://www.fifpl.fr/> **AVANT** le début de la formation à l'aide du présent document afin d'obtenir un n° de dossier de prise en charge.
- Pour les salariés :
Après accord du financement de votre employeur, une convention est établie entre les deux établissements.



ENSEIGNEMENT PERMANENT DE LA KINESITHERAPIE

CHU Bellevue – 34295 MONTPELLIER Cedex 5

Tél : 04 99 23 23 00 – Fax : 04 99 23 23 01

E-mail : kine@kinemontpellier.org Site : <http://www.kinemontpellier.org>

Organisme de Formation n° 91 34 01 127 34

Thème 09

PROGRAMME DETAILLE DE LA FORMATION

PRISE EN CHARGE DE LA GROSSESSE ET DU POST PARTUM

J1 :

- **Préambule** : Ouverture du programme de formation, présentation, modalités administratives et organisationnelles, évaluation des connaissances
- **La grossesse**. Connaissance de sa physiopathologie ; son rôle dans les troubles posturaux, circulatoires, myofasciaux, digestifs.
 - Bases théoriques : historique, physiopathologie, étiologie
 - *Travail de groupe* : définir les moyens actuels que possèdent les stagiaires pour traiter les pathologies de la grossesse, étude de leur vision thérapeutique. Evaluation des acquis et des techniques durant les ateliers pratiques.
 - Grossesse et ... émotionnel, kinésithérapie, incontinence urinaire d'effort, ...

Tour de table interactif avec les stagiaires, recueil des pratiques individuelles, actualisation.

- **Le post partum**. La rééducation posturale globale proprioceptive : champ d'application, comparaison entre une approche analytique et une approche systémique.
 - bases théoriques : historique, physiopathologie
 - *travail de groupe* : définir les moyens actuels que possèdent les stagiaires pour traiter les pathologies du post partum,

Tour de table interactif avec les stagiaires, étude de leur vision thérapeutique, recueil des pratiques individuelles, actualisation.

- Pratiquer un bilan précis postural, respiratoire, myofascial, de gestion des pressions qui va orienter les actions thérapeutiques
 - Bilans - indications et contre-indications
 - Démonstration et apprentissage

Travail en binôme : étude de la vision thérapeutique, synthèse. Evaluation des acquis et des techniques durant les ateliers pratiques

- **Les outils thérapeutiques** : démonstration et *travail pratique en binôme*
 - les bases théoriques, les buts recherchés
 - la respiration globale, son rôle au niveau musculaire, digestif, circulatoire émotionnel.
 - la gymnastique posturale globale proprioceptive en hypopression. Apprentissage dans les diverses postures, ses bases physiologiques et indications.
 - travail des synergies musculaires et levée des tensions
 - travail sur logsurf, intégration de la verticalité, tonification abdomino-périnéale
 - les trigger point, définition, pratique, localisation. Les auto-massages.
 - Etirement de la chaîne neuro musculaire postérieure, indications, résultats.
 - Auto rééducation : balles, postures, trigger
- **Synthèse thérapeutique.** Traiter avec efficacité les pathologies courantes rencontrées en pratique quotidienne : algies vertébrales, modifications respiratoires et posturales, équilibre du bassin, conscience et tonicité périnéale, sangle abdominale compétente.

Cette notion globale doit permettre au masseur-kinésithérapeute d'apprécier les capacités et de déterminer les solutions dans les pathologies courantes.

- types de fibres musculaire (I & II) et déductions thérapeutiques. La tonification abdomino-périnéale et ses synergies.
 - les algies origines, solutions thérapeutiques
 - le traitement de l'incontinence urinaire d'effort durant la grossesse et en post partum
 - prévention et traitement des ptoses d'organes
 - **Travail de groupe** sur cas concret. Réflexion.
- **Connaitre les contre-indications de cette thérapie**
 - **Se fixer des objectifs dans sa pratique avec ce nouveau regard thérapeutique.**

Evaluations de la formation et des acquis.

Nombre de ½ journées :	4
Nombre d'heures :	14
Théorie :	4,5 heures
Pratique :	9,5 heures

ENSEIGNEMENT PERMANENT DE LA KINESITHERAPIE

CHU Bellevue – 34295 MONTPELLIER Cedex 5

Tél : 04 99 23 23 00 – Fax : 04 99 23 23 01

E-mail : kine@kinemontpellier.org Site : <http://www.kinemontpellier.org>

**Organisme de Formation n° 91 34 01 127 34
agréé par l'ANDPC**



BULLETIN D'INSCRIPTION à retourner à :

E.P.K. – Enseignement Permanent de la Kinésithérapie
Institut de Formation en Masso-Kinésithérapie
CHU Bellevue – 1, place Jean Baumel – 34295 MONTPELLIER Cedex 5

NOM (M., Mme, Melle) Prénom
Adresse
CP / Ville Tél.
e-mail
N° Adeli et/ou N° CPS

Libéral <input type="checkbox"/>	Salarié public financé par l'ANFH <input type="checkbox"/>	Salarié privé financé par l'employeur <input type="checkbox"/>	Autre <input type="checkbox"/>
-------------------------------------	---	---	-----------------------------------

Quel que soit votre statut, vous devez vous enregistrer au préalable sur le site www.mondpc.fr afin de valider votre obligation annuelle.

souhaite m'inscrire à la formation :

PRISE EN CHARGE DE LA GROSSESSE ET DU POST PARTUM

Référence ANDPC :

dispensée par : **A. MARZOLF les : 17 & 18 novembre 2018**

et joins un chèque de **480 €**

Seul le règlement valide l'inscription. En cas de prise en charge par l'ANDPC, le chèque servira de caution et vous sera restitué ultérieurement.

Cette formation étant soumise à quota, la limite d'inscription est fixée à 3 semaines avant le début du stage.

ANNULATION :

- plus de 20 jours avant la date de début de stage : remboursement du chèque – frais de dossier (10%)
 - moins de 20 jours avant la date de début du stage : remboursement 50%
 - le jour du stage ou le stage commencé, il n'y aura pas de remboursement.
- Si le nombre de participants est insuffisant, l'E.P.K. se réserve le droit d'annuler un stage 15 jours avant sa date de début : remboursement des frais d'inscription.

Fait le :

Signature et cachet professionnel